



DOSSIER DE PRESSE

SÉANCE PLÉNIÈRE

26.06.2025

SOMMAIRE

P.03

Discours liminaire Kévin FAURE

P.04

Plan d'action Finistère eau potable

P.05

Sécurité

P.06-07

Plan d'action santé et lutte contre les déserts médicaux

P.08

Plan vélo

P.9

Candidature des enclos paroissiaux du Finistère au patrimoine mondial de l'UNESCO

P.10-12

Budget 2024 - Compte financier unique

P.13

Transformation du service public départemental

P.14-19

Annexes

SYNTHÈSE DU DISCOURS LIMINAIRE DE KÉVIN FAURE

En ouverture de la séance plénière, Kévin Faure a rendu hommage à Yvette Duval, ancienne vice-présidente du Département et figure majeure de l'aménagement du territoire en Finistère. Il a salué son engagement pour une politique publique visionnaire, à la croisée de l'égalité territoriale, de l'environnement et du dialogue.

Face aux tensions géopolitiques et aux crises humanitaires, notamment à Gaza, Kévin Faure a rappelé l'urgence d'un positionnement humaniste et courageux. Il a dénoncé l'inaction de la communauté internationale face aux violations du droit humanitaire et réaffirmé que la défense du peuple palestinien ne peut être confondue avec une quelconque forme d'antisémitisme. Il a également regretté que le Département n'ait pas donné suite à sa proposition d'intégrer l'initiative Choose France for Science, pour accueillir des chercheur·euses menacé·es, notamment en provenance des États-Unis.

S'agissant de l'ordre du jour départemental, il a mis en évidence plusieurs incohérences dans les orientations proposées. Si des thématiques importantes sont abordées — santé, eau, sécurité, vélo, patrimoine, exécution budgétaire — l'absence de toute délibération liée à l'action sociale, qui représente près de 60 % du budget départemental, interroge fortement. L'oubli du second volet du Pacte Finistère 2030, signé sans information préalable de l'Assemblée, illustre une méthode trop verticale, trop solitaire.

Kévin Faure a dénoncé un isolement croissant de l'exécutif départemental, préférant le lien direct avec certains maires à une réelle concertation avec les professionnel·les, les associations, les collectivités et les usager·ères. Il a appelé à « faire bloc, plutôt que faire seuls », dans un contexte de défiance de l'État à l'égard des collectivités locales.

Il a notamment cité :

- Le sous-financement chronique des prestations sociales (RSA, handicap, grand âge),
- Les attaques récentes contre les CCAS,
- Le rejet par la justice administrative des recours de Départements pour non-compensation du RSA,
- L'absence d'engagement de l'État sur la santé mentale, pourtant reconnue comme priorité européenne.

Kévin Faure a ensuite plaidé pour un véritable changement de méthode. Il a dénoncé une volonté de produire rapidement des plans de politiques publiques sans diagnostic partagé ni construction collective. Cette précipitation donne une illusion d'action mais risque de générer de la déception durable.

“ Décevoir, c'est bien pire que prendre le temps de bien faire. ”

Enfin, dans un appel fort à la coopération politique, il a présenté la proposition portée par les groupes d'opposition de créer une Mission d'Information et d'Évaluation sur les collèges du Finistère. Portée par 26 élu·es de l'opposition siégeant dans 60 % des collèges publics du département, cette initiative vise à anticiper les transformations éducatives, à approfondir des sujets sensibles (actions éducatives, sécurité, violences, santé mentale, parentalité, bâti scolaire, tarification des cantines) et à évaluer l'impact des politiques mises en œuvre par le Département.

“ Nous ne demandons pas un chèque en blanc. Nous proposons un cadre rigoureux, un outil pour mieux faire, ensemble. ”

Le discours s'est conclu par un appel à la responsabilité partagée, au respect des compétences de chacun et à une gouvernance fondée sur l'écoute, le partenariat et le travail collectif.

“ Dans un monde secoué par les crises, nos politiques publiques doivent être plus humaines, plus collectives, plus durables. Faire mieux, ensemble. C'est tout le sens de notre engagement. ”

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & TERRITOIRES

PLAN D'ACTION FINISTÈRE EAU POTABLE : BILAN D'ÉTAPE ET ACQUISITION D'UNE PREMIÈRE CARRIÈRE VISANT À RENFORCER NOS CAPACITÉS DE STOCKAGE

Intervention : Armelle HURUGUEN



Vote POUR

de Finistère et Solidaires

À l'occasion de la présentation du bilan d'étape du Plan Finistère Eau Potable et de l'acquisition par le Département d'une première carrière à Berrien, Armelle Huruguen a salué la tenue de la conférence départementale sur l'eau du 23 juin, organisée avec le Préfet, et la qualité des échanges produits.

L'élue a souligné que la gestion de l'eau ne pouvait plus être pensée à court terme ni à une échelle restreinte. L'eau est un bien commun, une ressource limitée, et doit irriguer l'ensemble des politiques d'aménagement, d'infrastructures, d'économie ou de mobilités.

Elle a rappelé l'ampleur des défis :

- 20 500 km de canalisations dans le Finistère, avec un taux de renouvellement insuffisant.
- Une démographie bretonne en hausse, des volumes d'eau en baisse.
- Des tarifs de l'eau peu lisibles, très inégaux selon les territoires.

Armelle Huruguen a renouvelé son plaidoyer pour un prix unique de l'eau, plus juste et compréhensible, et pour une mobilisation collective à long terme, notamment par un recours concerté à l'emprunt auprès de la Banque des Territoires.

Si elle soutient l'acquisition de la fosse en eau de Berrien, elle alerte sur la nécessité d'une gouvernance adaptée des futures interconnexions et d'une vigilance environnementale forte, notamment sur la présence possible de polluants (arsenic, plomb) hérités de l'exploitation passée.

Elle rappelle que l'engagement du Département doit aussi concerner la qualité de l'eau, et appelle à des prises de position claires sur l'usage de produits toxiques ou perturbateurs endocriniens, dénonçant une stratégie inefficace de traitement sans fin des molécules.



Armelle HURUGUEN
Co-Présidente du groupe
Finistère & Solidaires



*La terre a la mémoire des produits utilisés.
Tant que nous n'agissons pas à la source,
nous ne ferons que courir après les
conséquences.*

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & TERRITOIRES

SÉCURITÉ : LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS POUR L'ÉQUIPEMENT DES POLICES MUNICIPALES ET LE DÉPLOIEMENT DE MOYENS DE VIDÉOPROTECTION

Intervention : Kévin FAURE



ABSTENSION

de Finistère et Solidaires

Appel à projets sécurité : un transfert de charge déguisé, un manque de cohérence assumé.

Le groupe Finistère & Solidaires s'est abstenu sur l'appel à projets « sécurité » de 1 million d'euros proposé par l'exécutif départemental. Dans une intervention structurée et argumentée, Kévin Faure a pointé les nombreuses failles du dispositif, ainsi que ses contradictions politiques.

Tout d'abord, il rappelle que la sécurité est avant tout une prérogative régaliennne de l'État. Or, face à des reniements successifs – promesses non tenues du ministre de l'intérieur, pressions exercées sur les maires – le Département semble vouloir combler les vides laissés par les politiques nationales. Un nouveau transfert de charge déguisé, sans compensation.

Kévin Faure souligne les responsabilités historiques de la droite dans cette situation : la suppression de la police de proximité en 2003, les coupes budgétaires dans les effectifs de police, ont engendré un désengagement durable de la République dans de nombreux quartiers et territoires. Il rappelle que les décisions politiques portent

leurs effets sur le temps long, et que c'est à la prévention qu'il faut aujourd'hui redonner toute sa place.

L'appel à projets présenté par le Département présente plusieurs incohérences majeures :

- Une injonction faite aux maires à agir en matière de sécurité, sans garantir l'équité ni la clarté des critères d'attribution.
- La possibilité offerte aux chefs d'établissement – fonctionnaires non élus – de solliciter des équipements de vidéoprotection dans les collèges, alors même que ces derniers relèvent de la pleine compétence du Département.
- Un oubli manifeste de la sécurisation des propres équipements départementaux : collèges, centres sociaux (CDAS), bâtiments administratifs, tous confrontés à des actes d'incivilité ou des problématiques Vigipirate sans réponse suffisante.
- Un soutien ciblé sur la vidéosurveillance, au détriment des acteurs de terrain de la prévention : éducateurs de rue, médiateurs, politiques sociales ou partenariales au sein des CLSPD et CISPD, dont la présence du Département est pourtant essentielle.

Enfin, Kévin Faure dénonce un plan politiquement orienté, à quelques mois des élections municipales, qui flatte certains discours sécuritaires au lieu de bâtir des réponses durables et partagées.

Le groupe Finistère & Solidaires s'abstient : non par posture, mais par exigence. Exigence d'un Département qui reste dans son rôle, agit avec clarté et méthode, et se concentre sur les leviers qui relèvent réellement de sa compétence : prévention, accompagnement social, soutien aux communes, et exemplarité dans la sécurisation de ses propres établissements.



Kévin FAURE

Co-Président du groupe
Finistère & Solidaires



Sécurité : le Département ne peut être ni l'alibi des renoncements de l'État, ni la caisse de résonance d'un discours sécuritaire déconnecté des réalités de terrain.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & TERRITOIRES

PLAN D'ACTION SANTÉ ET LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

Interventions : Matthieu STERVINO, Ismaël DUPONT, Kévin FAURE



ABSTENSION

de Finistère et Solidaires

Plan santé départemental : des intentions louables, mais une réponse incomplète à la hauteur des urgences

Matthieu Stervinou a réagi à la présentation du plan santé départemental en regrettant son manque d'ambition, de concertation et de moyens. Face à la pénurie de professionnels de santé – dans les zones rurales comme urbaines –, le Département ne peut, à lui seul, compenser le désengagement de l'État.

Le groupe Finistère & Solidaires souligne que les actions prévues (aide aux MSP, séjour de découverte, expérimentation d'un medicobus) sont largement insuffisantes face à l'ampleur de la crise. Le budget annoncé (25 000 € pour fidéliser les étudiants, 214 000 € pour une expérimentation ponctuelle) est jugé dérisoire. Nous déplorons qu'aucune concertation préalable n'a eu lieu avec les acteurs de terrain comme l'UBO : à trop vouloir faire seuls, les maisons de santé risquent d'être vides.

Le plan présente plusieurs angles morts : la pénurie de médecins au sein des services départementaux (PMI, ASE, MDPH), l'absence de volet spécifique sur la santé des enfants confiés à l'ASE, ou encore la situation des médecins en EHPAD. La santé mentale des jeunes, pourtant priorité nationale en 2025, est

à peine mentionnée. Et la suppression de financements à des structures essentielles comme les Maisons des adolescents ou Alcool Assistance interroge fortement.

Finistère & Solidaires appelle à une stratégie mieux dotée, construite avec les professionnels et ancrée dans la réalité des territoires. Parce que garantir l'accès aux soins, c'est aussi garantir l'égalité et la dignité.

Accès aux soins : la pénurie médicale, une crise structurelle qu'il faut affronter avec courage

Face à la crise de l'accès aux soins, Ismaël Dupont a rappelé que la pénurie de médecins est le fruit de choix politiques anciens : numerus clausus restrictif, désengagement hospitalier... La suppression tardive du numerus clausus n'a pas suffi : il faut aujourd'hui plus de dix ans pour former un médecin, et les capacités hospitalo-universitaires sont affaiblies.

Le projet gouvernemental d'augmenter le nombre de médecins à 12 000 par an reste très éloigné de la réalité tant que les postes d'enseignants-chercheurs, les moyens hospitaliers et la reconnaissance des praticiens formés hors UE (PADHUE) ne sont pas sérieusement renforcés.

L'élu appelle à une rupture avec les politiques de rationnement, à une revalorisation des statuts dans le service public, à une reconnaissance pleine des médecins déjà en poste dans les hôpitaux. Il dénonce une situation absurde où l'administration centrale maintient ces praticiens dans une précarité injustifiable, au détriment de l'accès aux soins pour les patients.

Si le Département n'a pas la compétence santé, il est en première ligne face aux inégalités sociales et territoriales. Finistère & Solidaires appelle l'État à assumer ses responsabilités et à engager une réforme du système de santé.



Garantir l'accès aux soins, ce n'est pas créer des structures vides. C'est écouter les acteurs de terrain, investir dans la prévention et affronter les inégalités sans détour.



Matthieu STERVINO
Conseiller départemental
Finistère & Solidaires

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & TERRITOIRES

Agir concrètement pour la santé en Finistère : un plan ne suffit pas, il faut une stratégie.

En complément des interventions de Matthieu Stervinou et Ismaël Dupont, Kévin Faure a élargi la réflexion sur les politiques de santé départementales en appelant à une approche plus transversale, plus ambitieuse et mieux coordonnée.

L'élu a d'abord regretté que les professions paramédicales (infirmier-es, sages-femmes, kinésithérapeutes, orthophonistes...) soient absentes du plan présenté. Pourtant, leur mobilisation est essentielle face aux tensions sur le système de santé. La Cour des comptes elle-même a souligné le déséquilibre des aides locales, trop centrées sur les médecins.

Il a ensuite proposé de mieux articuler les politiques d'insertion et de santé, en intégrant certains métiers de la santé dans les parcours qualifiants pour les bénéficiaires du RSA. Une manière de répondre aux tensions de recrutement tout en valorisant des parcours d'utilité publique.

Surtout, Kévin Faure a formulé une proposition concrète : la création d'un Centre Départemental de Santé en Finistère, à l'image de la Saône-et-Loire. Cette structure salarierait des professionnel·les de santé dans les zones sous-dotées, tout en favorisant la coordination, la prévention, et l'accès aux soins de premier recours. En Saône-et-Loire, ce dispositif permet déjà 120 000 consultations annuelles et a permis à 30 000 habitant-es de retrouver un médecin traitant.

Un tel projet pourrait s'inscrire dans le Schéma Départemental d'Accessibilité aux Services aux Publics (SDAASP), croisant santé, mobilité, numérique et solidarité, que

le Département gagnerait à relancer. La loi 3DS le permet : il appartient désormais à la majorité de s'en saisir.

Maël De Calan a justifié son choix différent de la Saône-et-Loire par la volonté de ne pas entrer en concurrence avec les médecins libéraux des territoires. Divergence idéologique soulignée par Kévin Faure, indiquant que le rôle d'un service public est justement d'être dans tous les territoires, universels et accessibles - y compris si cela irrite les médecins libéraux.



Ce n'est pas d'un énième plan dont le Finistère a besoin, mais d'une stratégie lisible, cohérente, construite avec les professionnel·les et les habitant-es.



Kévin FAURE

Co-Président du groupe
Finistère & Solidaires

COMMISSION ÉCONOMIE, NUMÉRIQUE ET INFRASTRUCTURES

PLAN VELO : BILAN D'ÉTAPE

Intervention : Marie-Pierre JEAN JACQUES



ABSTENSION

de Finistère et Solidaires

Pour un plan vélo cohérent, inclusif et durable

Marie-Pierre Jean-Jacques est revenue en séance sur les limites persistantes du plan vélo départemental, tout en saluant les avancées constatées. Si le groupe Finistère & Solidaires partage l'importance de développer les infrastructures cyclables, il insiste sur la nécessité d'un aménagement plus équitable du territoire et d'un discours moins clivant.

Une nouvelle fois, elle a dénoncé la tonalité auto-satisfaite du Département qui tend à effacer l'histoire : les itinéraires qui voient le jour aujourd'hui sont aussi le fruit d'un travail initié par les précédentes équipes. La montée en puissance du vélo comme mode de transport n'est pas un exploit ponctuel, mais une réponse progressive à la prise de conscience écologique collective.

L'élue a rappelé que bitumer une piste cyclable n'est pas un luxe, mais une condition pour garantir des trajets sûrs, fluides et accessibles à toutes et tous. Une infrastructure cyclable continue et de qualité est une condition sine qua non pour encourager la pratique quotidienne du vélo, notamment chez les nouveaux usagers, les familles, les jeunes et les personnes âgées ou en situation de handicap.

Marie-Pierre Jean-Jacques a également tenu à déconstruire certains a priori : si des cyclistes expérimentés continuent de préférer la route, cela tient souvent à une mauvaise conception des pistes existantes. Ce constat plaide pour une amélioration constante, et non pour une remise en cause des projets.

Au-delà de la mobilité, ces aménagements sont un levier d'inclusion : une piste cyclable bien pensée bénéficie aussi aux personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite. L'enjeu est donc aussi celui de l'accessibilité universelle.

Enfin, elle a insisté sur le fait que l'usage d'une piste se construit dans le temps, à condition qu'elle s'inscrive dans un réseau cohérent. Le vélo est un mode de transport économique, bon pour la santé, complémentaire aux transports collectifs et favorable au dynamisme des commerces de proximité. C'est un investissement durable, non une dépense de confort.

SOUTIEN À LA PÊCHE : CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PORTS DE PÊCHE ET CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AU SYNDICAT DES PORTS DE CORNOUAILLE



Vote POUR

de Finistère et Solidaires



COMMISSION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

SOUTIEN À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE : POINT D'AVANCEMENT SUR LA CANDIDATURE DES ENCLOS PAROISSIAUX DU FINISTÈRE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Intervention : Gaëlle ZANEGUY



ABSTENSION

de Finistère et Solidaires

Candidature UNESCO des enclos paroissiaux : un projet ambitieux mais sans visibilité budgétaire

Finistère & Solidaires réaffirme son attachement à la valorisation des enclos paroissiaux finistériens et au projet de candidature à l'UNESCO. Ces joyaux patrimoniaux, érigés entre les XVe et XVIIe siècles, sont des témoignages exceptionnels de l'identité bretonne.

Mais Gaëlle Zaneguy alerte sur l'absence persistante de visibilité budgétaire pour les communes concernées. Ni les intercommunalités ni les élus locaux n'ont été consultés sur les Contrats d'Engagements Réciproques (CER) évoqués dans la délibération. Les modalités de financement annoncées comme différenciées soulèvent des questions d'équité territoriale.

Alors que l'UNESCO observera l'engagement concret des acteurs locaux, les maires ne peuvent avancer à l'aveugle. À Guimiliau, le coût estimé des rénovations s'élève à 6,3 M€, avec une participation départementale potentielle de plus de 1 M€. Pour les petites communes, ces montants sont inaccessibles sans un soutien clair.

Le groupe demande des réponses précises : quels critères pour les aides ? Quel budget global alloué par le Département ? Comment accompagner les communes qui, souvent, doivent déjà prioriser des travaux urgents au détriment d'autres projets structurants ?

Si le principe d'une candidature au Patrimoine Mondial de l'Unesco a recueilli notre aval, nous nous abstenons sur cette délibération faute d'avoir obtenu de réponses aux questions posées à plusieurs reprises sur l'engagement financier du Département et les contours des Contrats d'engagement réciproque.



COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

BUDGET 2024 : COMPTE FINANCIER UNIQUE

**Intervention : Julien POUPON, Bernard
PELLETER, Gaëlle ZANEGUY**



Vote CONTRE

de Finistère et Solidaires

Compte Financier Unique : alerte sur les incohérences, l'opacité et les dérives d'une gestion à courte vue

Julien Poupon a vivement critiqué le Compte Financier Unique présenté par la majorité, dénonçant une méthode marquée par l'autosatisfaction, les comparaisons biaisées et un double discours budgétaire.

Il pointe d'abord la forme : un document conçu pour justifier la politique de l'exécutif plutôt que pour informer objectivement. Les comparaisons avec la période 2019-2024 ignorent l'inflation et les effets conjoncturels (comme le COVID) qui faussent les écarts affichés. Il appelle à un retour à la clarté, à l'honnêteté intellectuelle et à la rigueur dans la présentation des comptes.

Sur le fond, l'élu dénonce le décalage entre un discours alarmiste — justifiant les coupes dans les subventions sociales — et une réalité budgétaire bien plus souple : promesses électoralistes, subventions non ciblées, absence de grille d'évaluation claire. Ce flou nuit à la lisibilité des priorités et fragilise les structures qui œuvrent au quotidien pour les plus vulnérables.

Il fustige une logique à courte vue : la baisse de l'engagement dans les politiques de prévention, de l'enfance, l'insertion, les EHPAD engendre un risque de coûts humains et financiers accrus à moyen et long termes.

Sur l'investissement, il souligne que les montants annoncés masquent une réalité plus nuancée :

- Une large part est constituée de subventions, et non de projets structurants directs ;
- Plusieurs chantiers majeurs relèvent des décisions du mandat précédent ;
- En euros constants, le niveau d'investissement est en recul, malgré les effets d'annonce.

Julien Poupon alerte enfin sur le retour d'une dette en forte croissance, qui pourrait à terme obérer la capacité du Département à agir dans ses compétences propres.

« Le Finistère mérite mieux qu'un budget d'affichage. Il mérite une vision. Des priorités. Et un cap. »



Julien POUPON
Conseiller départemental
Finistère & Solidaires

COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

Compte Financier Unique : pour une lecture sincère, honnête et transparente de l'action publique

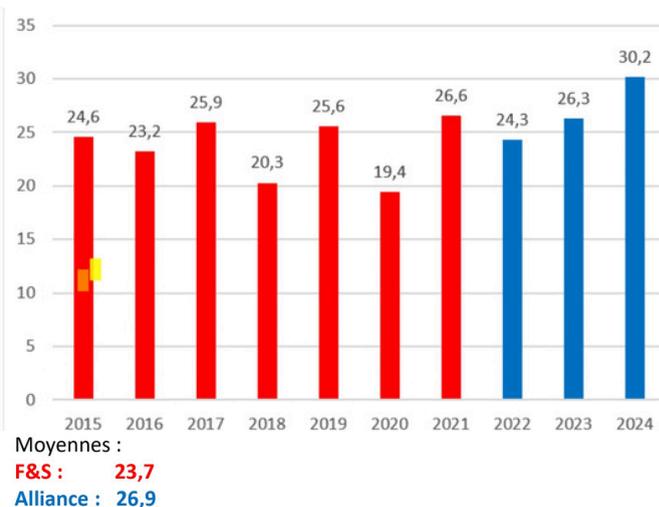
À l'occasion de la présentation du Compte Financier Unique (CFU), Bernard Pelleter a dénoncé le recours systématique à des comparaisons entre les majorités actuelles et précédentes, avec des données partiales. Il a illustré ses propos par les investissements dans les collèges, sans prise en compte d'un facteur essentiel : l'inflation.

Entre 2019 et 2024, l'indice des prix à la construction a progressé de plus de 24 %. En d'autres termes, 1 000 € de travaux en 2019 ne permettent plus d'acheter que 75 % des mêmes matériaux ou prestations en 2024. Omettre ce facteur dans les comparaisons budgétaires revient à produire une lecture erronée et trompeuse.

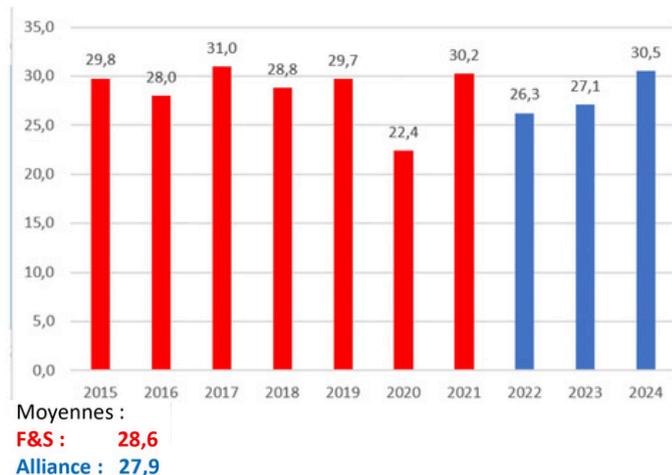
Bernard Pelleter a recalculé les efforts consentis en euros constants, tenant compte de cette érosion du pouvoir d'achat. Résultat: les investissements des précédentes majorités sont, corrigés de l'inflation, supérieurs à ceux de la majorité actuelle.

Il a également rappelé l'impact du COVID sur l'année 2020, qui fausse toute comparaison brute. Pour lui, cette méthode récurrente vise moins à informer les citoyen·nes qu'à réécrire l'histoire budgétaire à l'avantage de l'exécutif, en entretenant artificiellement un clivage politique.

Collèges : Total des investissements 2015-2024 en € courants



Collèges : Total des investissements 2015-2024 en € constants



Bernard PELLETER
Conseiller départemental
Finistère & Solidaires



Ce que le Département mérite, ce ne sont pas des procès d'intention à répétition, mais un débat apaisé, rigoureux, et fondé sur des faits.

COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

FIN DES PEAD : ALERTE SUR UN BOULEVERSEMENT SILENCIEUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La requalification des PEAD (Placement Éducatif à Domicile) en AEMO renforcée, imposée par deux arrêts de la Cour de cassation en 2024, bouleverse l'accompagnement de plus de 250 enfants dans le Finistère. Ces mesures, qui mêlaient protection judiciaire et maintien dans la sphère familiale, disparaissent sans qu'aucune orientation départementale n'ait été rendue publique.

Gaëlle Zaneguy dénonce l'absence de débat en commission et l'opacité sur les conséquences : pour les familles, les partenaires associatifs, les professionnels, mais aussi pour les finances départementales (coût moyen d'un PEAD : 60 €/jour contre 10 à 30 € pour une AEMO).

Alors que des Départements comme la Gironde engagent une refonte ambitieuse de leurs politiques de prévention et d'accompagnement éducatif, le Finistère reste muet. Pourtant, ce bouleversement devrait ouvrir un débat de fond sur les pratiques éducatives, l'évaluation des situations de danger, et les réponses à construire pour les 80 % d'enfants confiés pour raisons éducatives plutôt que pour maltraitance.

Finistère & Solidaires appelle à un pilotage clair, à une concertation avec les acteurs de terrain et à la réactivation effective de l'ODPE. Connaître les besoins est un préalable incontournable à toute politique de prévention digne de ce nom.

COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

TRANSFORMATION DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL : AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Intervention Kévin FAURE



ABSTENSION

de Finistère et Solidaires

La lecture du tableau des effectifs montre une évolution significative du recours à de l'emploi contractuel dans la collectivité.

En 2018, 55 agents contractuels (non titulaires de la fonction publique) travaillaient pour le Département. En 2024, ce sont 390 contractuels, soit 7 fois plus. La masse salariale que cela représente est ainsi passée de 5,2M€ à 10,1M€.

A l'heure où les missions de service public sont essentielles, et les finances publiques fragiles, Kévin Faure a demandé des explications sur cette explosion du recours à des contractuels, alors que cela coûte davantage à la collectivité et ne pérennise pas des métiers en appui du service public départemental.



L'explosion du recours à des agents non titulaires (contractuels) de la fonction publique pèse davantage dans notre budget et empêche la pérennisation des métiers du service public départemental



Kévin FAURE

Co-Président du groupe
Finistère & Solidaires

COLLÈGES PUBLICS : UNE PROPOSITION DE MISSION D'ÉVALUATION POUR ANTICIPER, COMPRENDRE, AGIR



REJETÉ PAR LA MAJORITÉ

Face aux enjeux éducatifs croissants, Kévin Faure a proposé, au nom des élu-es d'opposition, la création d'une Mission d'Information et d'Évaluation (MIE) sur les collèges publics du Finistère.

L'objectif : doter l'Assemblée départementale d'un outil de travail collectif, rigoureux et transversal pour mieux analyser les réalités de terrain, les transformations sociales, les défis à venir et l'efficacité des politiques éducatives.

La mission permettrait notamment :

- D'approfondir les questions de sécurisation des établissements, de violences scolaires, de santé mentale ou de parentalité ;
- D'évaluer les politiques existantes, comme la tarification sociale ou le Plan Pluriannuel d'Investissement ;
- De mieux articuler l'action du Département avec les rectorats, les équipes éducatives, les familles et les associations.

Alors que les tensions autour de la carte scolaire se multiplient, et que plusieurs drames ont révélé la vulnérabilité des établissements, cette initiative vise à anticiper plutôt qu'à subir.

Le groupe Finistère & Solidaires propose cette mission comme une main tendue, un espace de dialogue dépassant les clivages, dans l'intérêt supérieur des jeunes Finistérien-nes.

ANNEXE 1 - Question écrite 1



Quimper, le 13 juin 2025

Séance plénière du 26 juin 2025

Question écrite

Monsieur le Président,

A ce jour, le courrier relatif à la mutualisation des allocations de solidarités pour les résidents de Ty Bemdez, que je vous ai adressé le 14 janvier 2025, est resté sans réponse.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre les réponses à cette demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Kévin FAURE

Conseiller départemental du canton de Brest 1 (Lambézellec / Bellevue)

ANNEXE 2 - Question écrite 2



Quimper, le 13 juin 2025

Séance plénière du 26 juin 2025

Question écrite

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs semaines, les articles de presse se multiplient pour annoncer les signatures des volets 2 du Pacte Finistère 2030 dans les EPCI du Finistère. A ce jour, les conseillères départementales et conseillers départementaux n'ont reçu aucune information quant au contenu de ces contrats. Aussi je vous remercie de bien vouloir transmettre ces documents à l'ensemble des élus du Conseil départemental.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Armelle HURUGUEN

Conseillère départementale du canton de Quimper 1

ANNEXE 3 - Question écrite 3



Quimper, le 13 juin 2025

Séance plénière du 26 juin 2025

Question écrite

Monsieur le Président,

Le Conseil départemental rencontre actuellement une situation budgétaire complexe, qui exige une gestion rigoureuse des financements publics. Dans le même temps, les citoyens aspirent à la plus grande transparence sur l'utilisation des fonds publics.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir transmettre à notre assemblée le détail des dépenses réalisées en 2022 à 2024 par l'ensemble des directions du Conseil départemental :

- Frais d'affranchissement
- Frais de réception
- Achats de pages dédiées à la communication dans la presse, détaillés par média et par publication
- Achat de prestation de sponsoring sur les réseaux sociaux, détaillés par réseaux et par publication

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Julien POUPON

Conseiller départemental du canton de Pont-de-Buis

ANNEXE 4 - Question écrite 4



Quimper, le 13 juin 2025

Séance plénière du 26 juin 2025

Question écrite

Monsieur le Président,

Le Conseil départemental a adopté en 2022 un Plan d'investissement pluriannuel pour les collèges publics jusqu'en 2028. A mi-chemin de la réalisation de ce PPI, et pour chacun des projets du tableau annexé à cette question écrite, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer :

- s'ils restent intégrés au PPI à l'heure actuelle
- si leur mise en œuvre a débuté ou doit débuter en 2025
- si la mise en œuvre est programmée en 2026

Je vous remercie également de bien vouloir m'indiquer si d'autres projets ont été intégrés à ce PPI depuis l'adoption par l'assemblée départementale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bernard PELLETER

Conseiller départemental du canton de Quimperlé



Séance plénière du 26 juin 2025

Article 33 du règlement intérieur :

demande de mise en place d'une mission d'information et d'évaluation

Monsieur le Président,

Dans un contexte budgétaire très contraint, le Conseil départemental doit poursuivre avec ambition l'accompagnement des collégiennes et collégiens finistériens. Les collèges constituent un levier essentiel des politiques éducatives et de cohésion sociale portées par le Département. Les études démographiques projettent une diminution du nombre d'élèves au cours des prochaines années. Le contexte socio-économique génère par ailleurs des difficultés financières croissantes pour les familles. Les collégiens ont également besoin d'être accompagnés pour prévenir le cyber-harcèlement ou encore pour être pleinement informés sur la vie affective et sexuelle.

Les collèges du Finistère garantissent aux jeunes Finistériennes et Finistériens l'accès à l'éducation, mais aussi à un cadre de vie, d'épanouissement et de citoyenneté. En collaboration avec l'Éducation nationale, le Département assure leur fonctionnement, leur entretien, la restauration et le soutien aux projets éducatifs.

Face à ces enjeux, il est nécessaire d'étudier finement les défis relatifs aux collèges, afin de définir et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation de la politique départementale pour les prochaines années et ainsi de dresser un état des lieux partagé et objectif de la situation des collèges publics, privés et Diwan du Finistère.

Conformément à l'article 33 du règlement intérieur qui fait lui-même référence à l'article L.3121-22-1 du code général des collectivités territoriales, 12 élus des groupes Finistère et Solidaires, Finistère d'avenir et Autonomie et régionalisme, demandent formellement la mise en place d'une mission d'information et d'évaluation.

La Mission d'Information et d'Évaluation que nous proposons vise à éclairer l'assemblée départementale sur :

- l'éducation à la vie sexuelle et affective ;
- l'état du patrimoine bâti et les priorités d'investissement, en lien avec le plan 2022-2028 ;
- le soutien à la parentalité en lien avec les partenaires de proximité et le dialogue avec les parents ;
- les dynamiques démographiques et les évolutions nécessaires de la carte scolaire ;
- les dispositifs de prévention et de lutte contre la violence et le cyber-harcèlement ;
- les moyens consacrés à l'épanouissement des collégiens à travers les projets pédagogiques ;
- les dispositifs en matière d'alimentation saine et de lutte contre le gaspillage.

ANNEXE 5 - Demande de MIE



Cette démarche s'inscrit dans un esprit de concorde politique et de transparence attendu par les Finistériennes et Finistériens. Elle permettra de partager un diagnostic, de suivre les évolutions dans le temps et d'identifier des pistes d'amélioration.

Nous proposons que cette Mission soit conduite de manière pluraliste, et que son rapporteur soit issu d'un groupe d'opposition.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Jacqueline Héré

Armelle Huruguen

Julien Poupon

Philippe Guillemot

Barthélémy Gonella

Anne Maréchal

Nathalie Sarrabezolles

Michel Loussouarn

Claude Jaffré

Marie-Pierre Jean-Jacques

David Le Goff

Joëlle Huon



DOSSIER DE PRESSE

SÉANCE PLÉNIÈRE

26.06.2025

CONTACT PRESSE :

Julie FRADIN-FAISANT

Groupe Finistère & Solidaires

julie.fradin-faisant@finistere.fr

